

DIGRAIN

LE BLOC DES RONGEURS

Rats & Souris

Présentation du produit

Type de produit	TP14 – Rodenticide
Type de formulation	Appât prêt à l'emploi sous forme de bloc (RB)
Substance active	Difenacoum (N°CAS 56073-07-5)
Concentration	0,0025% m/m
Amérisant	Benzoate de denatonium 10ppm

Informations réglementaires

Nom homologué : Le Bloc des Rongeurs
N° d'AMM : FR-2013-0041 / produit destiné à une utilisation par les non-professionnels.
Organismes ciblés : Rats noirs (*Rattus rattus*), rats bruns (*Rattus norvegicus*), souris (*Mus musculus*)
Application : Utilisation à l'intérieur et à l'extérieur, autour des bâtiments

Mode d'action

Le Difenacoum est un anticoagulant de deuxième génération. Les rongeurs meurent d'hémorragies internes. Les premiers symptômes apparaissent quelques heures après l'ingestion et la mort survient en moyenne 3 à 14 jours plus tard.

Application et dose d'emploi

Le port des gants est recommandé. Le produit doit être utilisé dans des postes d'appâtage sécurisés. Le nombre de points d'appâtage est fonction du site du traitement, du contexte géographique, de l'importance et de la gravité de l'infestation.

- Contre les rats :

90 g de produit par poste d'appâtage.

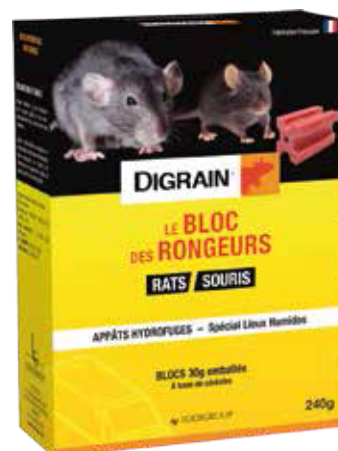
Si plusieurs postes d'appâtage sont nécessaires, la distance minimale séparant deux postes doit être de 5 à 10 mètres.

- Contre les souris :

30 g de produit par poste d'appâtage.

Si plusieurs postes d'appâtage sont nécessaires, la distance minimale séparant deux postes doit être de 3 à 5 mètres.

Adapter le nombre de blocs de 30 g au traitement à effectuer. Ne pas ouvrir les sachets. Inspecter et réapprovisionner les boîtes d'appâts quelques jours après la 1ère application puis une fois par semaine tant que l'appât est consommé. Retirer toutes les boîtes d'appâts après la fin du traitement. Se laver les mains après utilisation.



Référence & Conditionnement

Réf R8966 : Etui de 240g (blocs de 30g)

Élimination

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Ne pas rejeter le produit dans l'environnement ou les canalisations. Déposer les postes d'appâtage usagés en déchetterie ou tout autre centre de collecte approprié. L'emballage ayant été en contact avec le produit ne doit pas être réutilisé ni recyclé.

Précautions particulières

Utiliser les rodenticides avec précaution, avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. La fiche de données de sécurité est disponible gratuitement sur simple demande à l'adresse suivante : fds@lodi.fr

Porter les protections individuelles recommandées. Ne pas utiliser pour un usage autre que ceux autorisés. Produit à usage exclusivement biocide, ne pas utiliser dans le domaine phytosanitaire (protection des plantes). Dangereux, respecter les précautions d'emploi.

Remarque :

Sont considérées comme postes d'appâtage sécurisés les boîtes dont l'appât est rendu inaccessible aux enfants et aux organismes non-cibles. Par ailleurs, un dispositif de fermeture doit être prévu pour empêcher son ouverture par les enfants.